

L'entretien
de votre
robinetterie

Immeuble sans gardien

— *es* —

Un contrat de maintenance de robinetterie vous garantit un meilleur entretien de vos installations.

Nous avons souscrit pour vous, depuis le 1^{er} janvier 2018, **un contrat de maintenance de vos installations de robinetterie dont la réglementation vous impose l'entretien.**

Un contrôle préventif et des interventions de dépannage réduiront les risques de fuites d'eau et dans bien des cas, vos consommations d'eau.

Ce contrat s'applique à l'ensemble du patrimoine d'Elogie-Siemp et bénéficie à tous les locataires. **Il fait l'objet d'un accord collectif signé par les associations de locataires.**



Suite à un appel d'offres, un contrat a été signé pour une durée de 4 ans.

Il faut distinguer **2 types d'interventions.**

1/ Visite de contrôle préventif la première année

> **Contrôle du bon fonctionnement de tous les équipements** (et remise en état si nécessaire), **remplacement systématique des joints sanitaires** (autour de la baignoire, douche et lavabo). Des dates d'interventions vous seront communiquées.

2/ Dépannages

> **Le prestataire pourra intervenir à votre demande pour assurer les dépannages ponctuels.**

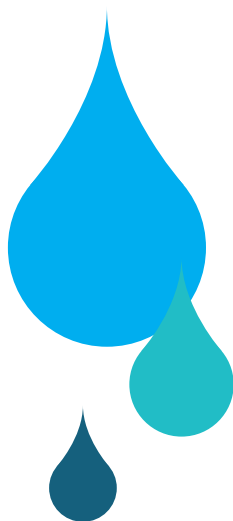
Le dépannage comprend :

> **1 goutte** à goutte

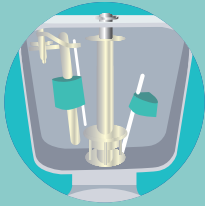
= **4 litres** / heure

= **3 m³** / mois

≈ **+ 120 €** / an



Les équipements concernés par le contrat sont les suivants :

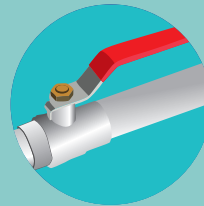


> Ensemble du **mécanisme de chasse d'eau** des WC depuis le robinet d'arrêt jusqu'au point de raccordement entre le réservoir et la cuvette (flotteur, robinet d'arrêt, chaînette, guide, joints, etc.).

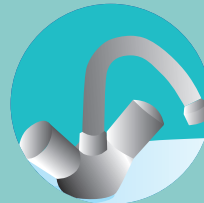


> **Tous les joints** jouxtant les appareils sanitaires (joints silicone).

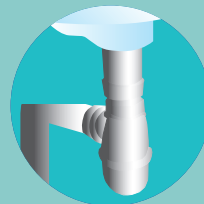
Sont exclues les réparations de plomberie autres que celles énumérées ci-dessus, et en particulier celles relatives aux appareils sanitaires, canalisations d'évacuation et aux équipements vous appartenant (gazinière, machine à laver, robinets auto-perceurs, etc.).



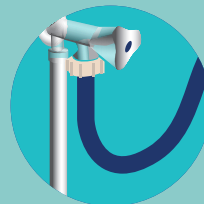
> **Vanne d'arrêt d'eau** à l'intérieur ou à l'extérieur des logements.



> **Robinetterie** y compris joints et flexibles de raccordement : évier, baignoire, lavabo, bac à douche, bidet, lave-mains, robinetterie d'entretien de type arrosage, etc.



> **Systèmes de vidage** des sanitaires (évier, baignoire, lavabo, bac à douche, bidet, lave-mains) : bonde, siphon, trop plein, bouchon, chaînette ou clapet, col de cygne sur chauffe-eau, inverseur bain/douche, flexible et pomme de douche.



> **Robinet d'alimentation** des machines à laver le linge et la vaisselle.



En cas d'urgence, coupez l'eau et contactez le prestataire en charge de votre résidence.

Les techniciens interviendront dans les délais suivants :

1/ Dépannage dans l'après-midi pour un appel avant 12h00.

2/ Dépannage le lendemain matin pour un appel entre 12h00 et 17h30.

Ces interventions sont prévues du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

Nous vous rappelons qu'en cas de **fuite ou infiltration importante, du lundi au vendredi, entre 12h et 14h et de 16h30 à 9h30, le week-end et les jours fériés 24h/24h**, il convient d'appeler Elogie-Siemp Assistance au **01 40 47 55 55**.



> **Quel est le coût de cette prestation ?**

Le prix des prestations est fixé **par logement** et **par mois**, à la charge du locataire. **Ce montant vous est facturé tous les mois sur vos avis d'échéance.**

> **Que se passe-t-il pour une intervention hors contrat ?**

La société fera part à votre agence d'un besoin d'intervention complémentaire qui reviendra vers vous pour vous informer des suites à donner.

> **J'ai installé moi-même un nouveau robinet il y a quelques années, son entretien sera-t-il pris en compte dans le cadre du contrat de maintenance ?**

Oui, s'il s'agit d'un robinet **conforme à la réglementation NF / CE**. Celui-ci sera alors remplacé par un modèle conforme au marché.

> **J'ai pris rendez-vous mais le prestataire n'est pas passé, que dois-je faire ?**

Contactez **Elogie-Siemp Contact** au **01 40 47 55 55** ou en ligne sur **votre espace locataire**.





CONTACT

Selon votre lieu d'habitation, vous devez contacter :

> PROXISERVE

AGENCE BONNEUIL

Pour le patrimoine situé à **Paris - 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 19^e**

Contact : **01 45 13 90 60**

AGENCE BUC

Pour le patrimoine situé à **Paris - 15^e, 16^e, 17^e, 18^e - et Courbevoie**

Contact : **01 39 49 10 70**

AGENCE STAINS

Pour le patrimoine situé à **Paris - 20^e**

Contact : **01 48 11 30 00**

> ISERBA

Pour les immeubles situés à **La Celle Saint-Cloud**

Contact : **serviceclient@iserba.fr**

ou **01 69 96 01 26**

> ESPACE EURO SERVICE

Pour les immeubles situés à **Fontenay-aux-Roses, Vigneux, Athis-Mons, Villejuif, Ivry-sur-Seine et Fontenay-sous-Bois**

Contact : **ees@espace-e-s.fr**

ou **01 48 83 95 54**